

Questions orales

● (1440)

M. Stanfield: Je ne pense pas que l'ambiguïté de la réponse du ministre était voulue, elle était plutôt le fait de l'ignorance.

Des voix: Oh! oh!

M. Stanfield: J'aimerais demander soit au premier ministre, soit au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures l'opinion du gouvernement canadien à cet égard. La conférence, si elle a lieu, devra-t-elle porter préliminairement sur le prix des matières premières autres que le pétrole?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas entendu le début de la première question, mais j'ai l'impression qu'il n'y a rien à ajouter à ce qu'a dit le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures lorsqu'on lui a demandé si cette conférence préliminaire allait porter sur des questions autres que celles qui en faisaient l'objet. Disons que nous avons essayé de participer à cette conférence préliminaire, et que si nous y avons participé, nous y aurions peut-être exprimé notre point de vue, et nous aurions pu être amenés à donner une réponse plus élaborée au député. Mais comme nous n'avons pas été invités à cette conférence, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur cette question.

LES PERSPECTIVES QUANT À LA CONVOCATION PAR LE CANADA D'UNE CONFÉRENCE DES PAYS PRODUCTEURS ET IMPORTATEURS DE PÉTROLE

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, étant donné l'échec de la conférence préliminaire à la conférence mondiale sur l'énergie, et les très graves répercussions que cela implique en ce qui concerne le prix de l'énergie, le premier ministre serait-il disposé à envisager que le Canada prenne l'initiative d'organiser une conférence générale des pays producteurs et consommateurs afin d'écartier la menace d'une augmentation de prix? Je pose cette question compte tenu de la situation de pays importateur et exportateur de pétrole qu'occupe le Canada, et compte tenu de la confiance internationale dont bénéficie notre pays.

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, nous espérons être invités à la conférence préparatoire, et je pense que nous aurions pu y jouer un rôle utile. Je tiens à assurer le député que tout effort en vue d'organiser une conférence n'a pas été abandonné et que les pays concernés poursuivent leurs entretiens.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA NAPPE D'EAU MORTE DE LA RIVIÈRE ROUGE—LA COMMUNICATION PAR LES É.-U. AUX AUTORITÉS CANADIENNES DE RENSEIGNEMENTS SUR L'ORIGINE—LES DÉGÂTS À LA FAUNE MARINE

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, je me demande si le premier ministre est maintenant en mesure de fournir une réponse à la Chambre au sujet de la nappe

[M. Sharp.]

d'eau morte qui descend la rivière Rouge? Peut-il dire à la Chambre si cette masse polluante provient en fait du côté américain de la frontière et si les États-Unis étaient tenus, en vertu du Traité des eaux limitrophes ou de la loi sur les pêcheries, d'en informer le gouvernement canadien le 27 mars quand on l'a initialement découverte aux États-Unis?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas la réponse à cette question, qui a été posée lundi. On m'a dit que le secrétaire parlementaire a pu se renseigner.

M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, cette nappe d'eau a descendu la rivière Rouge et s'est dissipée dans le lac Winnipeg. Le Canada suit le problème depuis le début. En fait, c'est notre ministère qui s'en est d'abord aperçu à Emerson. Toute l'affaire a été renvoyée à la CMI, mais la cause ou l'origine du problème n'ont pas encore été pleinement identifiés. Nous soupçonnons certaines choses, mais nous ne pouvons pas vraiment identifier la source avant d'avoir reçu d'autres détails de la CMI.

M. Whiteway: Monsieur l'Orateur, comme, le 27 mars, cette même nappe d'eau a été d'abord découverte du côté américain, je me demande si le secrétaire parlementaire répondrait à la question que j'ai posée au premier ministre? Le gouvernement américain était-il tenu d'en informer le gouvernement canadien après l'avoir découverte, et ce dernier est-il maintenant en mesure de nous dire quels ont été les dégâts causés à la faune marine et entend-il tenter des poursuites pour se faire compenser pour cette perte de poisson?

M. Marchand (Kamloops-Cariboo): Monsieur l'Orateur, je devrai me renseigner au sujet de la première partie de la question. Pour ce qui est de la deuxième au sujet des poissons, nous savons qu'il y a eu des dégâts, mais nous n'avons pas d'évaluation complète de l'étendue des dégâts.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS DE GROSSESSE—L'ENTRÉE EN VIGUEUR

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et découle d'une déclaration faite récemment par l'un de ses collègues. Selon le ministre de l'Environnement, le gouvernement aurait assoupli les dispositions relatives aux prestations de grossesse de la loi d'assurance-chômage et les femmes pourraient maintenant prendre un congé de maternité de 15 semaines au total, soit avant, soit après l'accouchement, selon leur désir. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre quand cette mesure est entrée en vigueur et quand les bureaux locaux de la Commission d'assurance-chômage seront informés de cette modification?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Madame l'Orateur, je n'ai pas eu la possibilité d'étudier la déclaration de mon collègue.

Une voix: C'était prématuré.